



SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE 188 – Histoire moderne et contemporaine
Laboratoire de recherche SIRICE (CNRS UMR 8138)

THÈSE

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

Présentée et soutenue par :

Matthieu BOISDRON

le : 30 novembre 2020

Joseph Paul-Boncour
Un itinéraire politique contrarié (1873-1972)

Sous la direction de :

M. Olivier DARD – Professeur des universités, Sorbonne Université
Mme Christine MANIGAND – Professeur des universités, Sorbonne Nouvelle Paris 3

Membres du jury :

Mme Noëlline CASTAGNEZ – Professeur des universités, université d'Orléans
M. Alain CHATRIOT – Professeur des universités, Institut d'études politiques de Paris
M. Olivier FORCADE – Professeur des universités, Sorbonne Université
M. Stanislas JEANNESSON – Professeur des universités, université de Nantes

Position de thèse

Joseph Paul-Boncour, à l'image de l'essentiel des responsables politiques de la III^e République, est aujourd'hui une personnalité oubliée. Le rôle qu'il joue dans l'entre-deux-guerres, que ce soit comme délégué de la France auprès de la Société des Nations, à Genève, comme membre du gouvernement, aux postes régaliens de ministre de la Guerre et des Affaires étrangères, mais aussi au sein de la gauche socialiste française de la période, mérite néanmoins l'intérêt de l'historien. Un regard, même rapide, sur les *index nominum* des nombreux ouvrages que les historiens ont consacrés, depuis plus d'un demi-siècle, à la période permet en effet de constater sa prégnance dans les débats des temps. Souvent citée et évoquée, la figure de Paul-Boncour est donc familière aux spécialistes. Pour autant, sa trajectoire précise comme les aléas de sa carrière politique et publique restaient encore à analyser dans le détail.

Né en 1873, Joseph Paul-Boncour est issu d'un milieu provincial et conservateur. Après des études secondaires suivies au sein de divers établissements catholiques du Loir-et-Cher et en Bretagne, il rejoint Paris où il obtient un doctorat en droit qu'il consacre aux modalités de l'organisation professionnelle en France. À l'aube du XX^e siècle, le jeune avocat, qui s'intéresse de près à la sociologie, devient un intellectuel relativement identifié. Promoteur du régionalisme, il débat notamment de ces questions avec Charles Maurras. Collaborateur de Pierre Waldeck-Rousseau à la présidence du Conseil de 1899 à 1902, il se rapproche sensiblement des milieux socialistes et devient, en 1906, le directeur de cabinet du ministre du Travail René Viviani. Ne tardant pas à embrasser une carrière de parlementaire, il est élu en 1909 à la Chambre des députés. Lui-même ministre du Travail, pendant un peu plus de trois mois au printemps 1911, il est battu lors du renouvellement général de 1911, en raison du climat local mais aussi de ses prises de position, de plus en plus avancées à gauche. Officier de réserve pendant la Première Guerre mondiale, il est affecté dans divers états-majors et, très ponctuellement, au front. Ayant rejoint la SFIO en 1916, il est réélu député sous l'étiquette du parti socialiste, dans le département de la Seine, en 1919, après avoir assuré la défense de la partie civile dans le procès de Raoul Villain, l'assassin de Jean Jaurès.

Sa carrière connaît alors une très nette accélération. Bientôt identifié comme un représentant de l'aile droite de la SFIO, Joseph Paul-Boncour prône sans succès la participation ministérielle, notamment après la victoire du Cartel des gauches en 1924. En délicatesse avec la fédération de la Seine, tenue par l'aile gauche du parti, il doit trouver dans le Tarn une circonscription plus accueillante : celle autrefois détenue par Jean Jaurès puis par Albert Tho-

mas. Le député du Tarn qui, après le premier conflit mondial, a réorienté ses centres d'intérêt vers les questions de défense et de politique extérieure, a acquis à la Chambre des députés une réelle expertise en la matière. Il est donc assez naturellement nommé, avec l'autorisation de son parti, membre de la délégation française à la Société des Nations en septembre 1924. À Genève, Paul-Boncour s'accomplit personnellement et politiquement. Il prend ainsi une part active et déterminante à l'occasion des négociations préalables à la conférence du désarmement. Second d'Aristide Briand, il met en musique, avec l'appui des fonctionnaires du service français de la SDN et des militaires délégués à Genève, la position de la France. Contraint au départ en novembre 1928, Paul-Boncour se heurte immédiatement à la direction majoritaire de la SFIO au sujet des questions relatives à la défense nationale et prend la décision de quitter l'organisation après son élection au Sénat, en Loir-et-Cher, en novembre 1931.

Désormais libéré de cette encombrante tutelle, Paul-Boncour peut retrouver le chemin de Genève en janvier 1932, puis celui du gouvernement où il entre comme ministre de la Guerre en avril. La situation est toutefois difficile. La France est confrontée à une importante crise de ses finances publiques et est de surcroît sommée de désarmer alors que débute la conférence du désarmement à Genève. Dans ces conditions, le conflit ne tarde pas à survenir avec la haute hiérarchie militaire, et notamment avec le général Weygand. La position politique conquise par Paul-Boncour lui permet de prendre la tête du gouvernement en décembre. Sa chute rapide, qui intervient à peine plus d'un mois plus tard, en janvier 1933, sur l'écueil budgétaire, ne l'éloigne pas pour autant des sphères du pouvoir puisqu'il conserve le ministère des Affaires étrangères jusqu'aux prémices de la crise de février 1934. De nouveau ministre de la Guerre, pour deux jours, au moment de l'émeute, il n'est pas épargné par la polémique. violemment attaqué par la droite nationaliste en raison de ses liens intimes supposés avec la femme de Stavisky, et plus largement de ses mœurs, le sénateur du Loir-et-Cher sort affaibli de ses deux années passées au gouvernement. C'est pour briser son isolement politique qu'il se rapproche, pendant un temps, des néo-socialistes emmenés par Marcel Déat et qu'il prend la présidence de l'Union socialiste républicaine. Le succès n'est que modérément au rendez-vous puisque si le parlementaire est ministre d'État dans le cabinet Sarraut qui occupe le pouvoir dans le semestre qui précède les élections du printemps 1936, il n'est pas retenu dans le gouvernement de Front populaire de Léon Blum alors même que l'USR, quatrième force de la coalition, y est représentée. Ayant rompu avec la SFIO plus tôt que les néo-socialistes, et pour des raisons sensiblement différentes, le compagnonnage avec ces derniers s'interrompt après la chute du deuxième cabinet Blum, en avril 1938 dans lequel Paul-Boncour avait retrouvé le portefeuille des Affaires étrangères.

Promoteur d'une politique extérieure plus résolue, mais prisonnier du juridisme de la Société des Nations et du cadre dans lequel la France a inscrit son action depuis la fin de la Première Guerre mondiale, Paul-Boncour peine à imaginer des solutions pour s'opposer à l'affirmation des puissances révisionnistes, et en premier lieu de l'Allemagne. S'il réussit à maintenir relativement l'alliance de la France avec ses alliés d'Europe centrale et orientale, il échoue à trouver un accord avec l'Italie alors que l'incompréhension s'installe avec ses homologues britanniques. Dans la seconde moitié des années 1930, il se trouve ainsi marginalisé alors que triomphe la politique d'apaisement. Écarté de Genève, il ne retrouve la tribune de la SDN qu'au moment de l'agression de la Finlande par l'URSS, en décembre 1939. Emporté par l'exode, le sénateur du Loir-et-Cher est présent à Vichy, en juillet 1940. S'il accepte le principe de la délégation des pleins pouvoirs au maréchal Pétain, il est néanmoins à la tête des sénateurs anciens combattants qui refusent de lui déléguer le pouvoir constituant. Ayant pour cette raison compté parmi les quatre-vingts parlementaires s'étant opposé à Pétain et Laval, Paul-Boncour se retire ensuite dans son département natal du Loir-et-Cher, à proximité immédiate de la ligne de démarcation.

Âgé de soixante-sept ans, atteint d'une sévère surdité, il entretient quelques relations avec des membres de la Résistance, sans y prendre de part active. Il héberge ainsi Jean Moulin mais aussi Lucie Aubrac. Proche du général de Gaulle depuis les années 1920, il retrouve à la Libération une place au sein de l'Assemblée consultative provisoire avant d'être nommé au sein du Conseil de la République. Membre de la délégation française lors de la conférence de San Francisco en juin 1945, sa grande expérience est utile et permet d'obtenir, malgré l'affaiblissement extrême de la France sur la scène internationale, plusieurs succès. Néanmoins très critiqué, notamment par les communistes, il échoue à se faire réélire dans la chambre haute en fin d'année 1948 et doit renoncer à poursuivre sa carrière politique. Sans mandat, il prend néanmoins à l'automne 1950, et pour moins d'un an, la présidence d'une éphémère commission d'étude des problèmes scolaires destinée à étudier les modalités de financement de l'enseignement libre et dont les travaux sont suspendus après l'adoption des lois Marie et Barangé. L'extinction des responsabilités publiques de Paul-Boncour ne mettent toutefois pas un terme à ses activités. Comme avocat, comme écrivain, mais aussi comme journaliste et comme militant de la cause humaniste, il continue en effet jusque dans les années 1960 à témoigner de son époque et de son expérience, avant de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, en 1972.

Cette thèse a ainsi vocation, en premier lieu, à s'inscrire dans la continuité et le mouvement des grandes biographies politiques qui, depuis le début des années 1990, ont permis

un important renouvellement historiographique. La trame chronologique et événementielle étant désormais particulièrement bien balisée, il apparaît vain de réaliser une nouvelle histoire politique ou diplomatique de la période. L'objectif est plutôt, grâce à une approche par les réseaux, de contribuer à une histoire intellectuelle et des idées, une histoire des pratiques et des usages politiques, et notamment celles des élites, au bénéfice d'une histoire par le haut. La deuxième ambition de cette thèse est de réfléchir à l'emboîtement des échelles ; que celui-là soit induit par son action politique locale, nationale et internationale, ou qu'il s'agisse de considérer l'homme de conviction – le militant –, l'homme public – l'avocat, l'intellectuel, l'élu –, et enfin l'homme d'État. Le décloisonnement de l'analyse doit ainsi permettre d'éviter l'écueil que constitue la disjonction des approches selon l'un de ses angles et d'envisager ainsi la possibilité de réaliser l'« histoire totale » de cette vie. La dernière aspiration de cette thèse est de tenter d'évaluer la nature de l'influence exercée par Joseph Paul-Boncour sur son époque et ses contemporains et, par conséquent, la dimension de son héritage politique.